

MARC DELORME, NOUVEAU DIRECTEUR D'INTER FORÊT-BOIS 42



Un ingénieur civil des Mines dirige l'association ligérienne de promotion de la filière bois, qui compte 200 adhérents.

L'association ligérienne Inter Forêt-Bois 42 a un nouveau directeur depuis février, avec le remplacement de Jean-Paul Martel, parti en retraite, par Marc Delorme qui travaillait à ses côtés depuis 2009. Originaire de Mornant, au Sud des monts du Lyonnais, ce dernier, âgé de 54 ans, a débuté sa carrière à Grenoble après avoir décroché le diplôme d'ingénieur civil des Mines de Paris, en 1984. Ingénieur recherche et développement dans le domaine des turbines hydrauliques chez Neyrpic (devenue filiale d'Alstom Hydro), il a ensuite travaillé pendant 12 ans à Vienne, au sein d'un cabinet d'étude et de conseil en stratégie, faisabilité et accompagnement de projets économiques et territoriaux. En 2003, Marc Delorme a effectué un retour dans le domaine de l'énergie, en rejoignant Rhônalpénergie-Environnement, à Lyon, en tant que chargé de projets efficacité éner-

gétique et énergies renouvelables, tout en étant responsable du solaire thermique et photovoltaïque et coordinateur de projets européens. C'est aussi l'époque où il suivra à Polytech'Savoie un troisième cycle universitaire, sur le thème « thermique du bâtiment et énergies renouvelables ».

Voici dix ans, il a eu l'occasion de venir travailler à Saint-Étienne, pour créer, avec le Siel (Syndicat intercommunal d'énergies du département de la Loire), puis diriger l'agence Latere (devenue Alec42), orientée sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans les entreprises et le logement collectif. Quatre ans plus tard, Marc Delorme a rejoint IFB42 (200 adhérents) à la faveur d'un programme d'actions baptisé Éco Bois Plus, destiné à développer l'économie de la construction bois, dans le cadre de la problématique de maîtrise de l'énergie. « J'ai acquis la conviction que le recours à ce matériau est le moyen le plus performant pour y parvenir », explique celui qui a suivi, en 2013, la formation de Concepteur européen de maison passive (CEPH). Une formation dont

Saint-Étienne fait, à son initiative, désormais partie des quelques villes françaises à organiser des sessions de préparations à l'examen, deux fois par an.

Les bâtiments basse consommation, maisons passives et celles à énergies positives sont un domaine où la France est en train de combler une partie de son retard grâce à la réglementation française, telle que la RT2012, et européenne. La maison passive devrait d'ailleurs être la norme pour les constructions neuves à partir de 2020. Désormais en charge du développement économique de la filière bois dans la Loire, de l'amont à l'aval, Marc Delorme s'efforce, assisté d'Élodie Thévenet, de développer le recours à ce matériau pour la structure, l'ossature et la charpente des bâtiments. « En essayant de privilégier le bois produit localement, principalement du sapin, de l'épicéa et du douglas, plutôt que celui importé de Suède ou d'Allemagne. » Une activité qui conforte son goût pour la pratique du vélo dans les massifs du Forez et du Pilat.

■ Denis Meynard